

## 📅 Troubles cognitifs : Accompagner le malade et son entourage

Fiche pratique mise à jour le 13.09.2018 - page 1 sur 5

Les maladies neurocognitives (maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées, maladie de Parkinson, etc.) sont des maladies chroniques invalidantes et évolutives qui provoquent une détérioration du fonctionnement des cellules nerveuses. Les troubles induits par la maladie sont variés. Ils affectent progressivement les capacités cognitives, comportementales, sensorielles et motrices du malade et ont un impact sur la qualité de vie du malade et de son entourage.

### Des premiers signes au diagnostic

Un trouble cognitif se caractérise par une réduction significative et évolutive des capacités dans un ou plusieurs domaines cognitifs : mémoire, attention, langage, orientation, praxie (faire), gnose (savoir), fonctions exécutives .... Le déclin est significatif dès lors que les difficultés constatées marquent une rupture avec le fonctionnement et le comportement antérieur.

N'attendez pas pour consulter le médecin traitant dès lors que vous constatez que des difficultés :

- portent sur le passé récent (répétition de la même question),
- retentissent sur les activités de la vie quotidienne (perte d'objets, désorientation spatiale et/ou temporelle),
- entraînent une diminution de l'activité, de la motivation et des réactions émotionnelles,
- n'affectent pas la personne concernée ou qu'elle en minimise les effets.

Le médecin traitant effectuera les premiers examens et orientera vers un spécialiste des troubles neurocognitifs. Le médecin de la **consultation mémoire** confirmera le diagnostic et définira les objectifs de prise en charge.

- **Consultation mémoire de LISIEUX**

Centre hospitalier Robert Bisson – 4 Rue Roger Aini – Tél. 02.31.61.34.40. - [c.memoire@ch-lisieux.fr](mailto:c.memoire@ch-lisieux.fr)

- **Centre Mémoire Ressources et Recherche (CMRR) CAEN / Basse-Normandie**

CHU Côte de Nacre - Tél. 02.31.06.46.17. - <https://www.chu-caen.fr/cmrr.html>

### Bon à savoir

- ✓ Plus le diagnostic est tardif, plus cela prive le malade et son entourage des interventions susceptibles d'atténuer les troubles du comportement et de maintenir un niveau d'autonomie compatible avec la vie à domicile.
- ✓ Les troubles du comportement ont un impact sur la réalisation ou non des activités de la vie quotidienne (impact fonctionnel) et modifient la perception et le vécu du malade. Ce qui engendre du stress et majore les troubles du comportement.

## S'informer

### Médecin et autres professionnels de santé

Pour s'informer sur la maladie, son évolution et connaître les attitudes à adopter

N'hésitez pas à interroger votre médecin traitant, les spécialistes et autres **professionnels de santé** (infirmier, orthophoniste, kiné, psychologue ...) sur l'évolution de la maladie, les conséquences sur la vie quotidienne et les attitudes à adopter pour faire face aux troubles du comportement.

### Associations

Pour s'informer sur la maladie, son évolution et connaître les attitudes à adopter, rencontrer d'autres malades et aidants, se former, pratiquer des activités ...

Les **associations de patients** facilitent l'accès à l'information, orientent, conseillent et mettent souvent en œuvre des actions à destination des proches aidants : écoute, groupes de soutien, formations à destination des Aidants, séjours de répit, etc.

**Allo Alzheimer** – Plateforme d'écoute ouverte 7J/7 de 20h à 22h – Tél. 0 970 818 806

**France Alzheimer Calvados** - 17 rue des Boutiques à Caen - Tél. 02.31.28.03.54. - Mail : [contact@francealzheimer14.fr](mailto:contact@francealzheimer14.fr)

Information ; soutien individuel des malades et de l'entourage ; groupes de parole ; Cafés Alzheimer ; Halte relais ; séjours de répit.  
Site : [www.francealzheimer.org/calvados](http://www.francealzheimer.org/calvados)

**France AVC** - Tél. 02.31.42.79.64. - Mail : [france-avcnormandie@orange.fr](mailto:france-avcnormandie@orange.fr) – Site : [www.franceavc.com](http://www.franceavc.com)

Permanence à Caen, 7 bis rue Neuve Bourg l'Abbé le 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 15h à 18h - Tél. 06.70.89.69.95.

**France Parkinson** - Contact : Madame Thoraval - Tél. 02.31.97.58.24. - Mail : [comite14@franceparkinson.fr](mailto:comite14@franceparkinson.fr)

Information, soutien, groupes de soutien, activités. Site : [www.franceparkinson.fr](http://www.franceparkinson.fr)

**Park'Autrement** - Côte-Fleurie - Tél. 06.09.47.80.97. – Mail : [parkautrement@gmail.com](mailto:parkautrement@gmail.com)

Activités à destination des malades et de leur entourage

**Autres associations** > [Voir la liste des associations de patients](#)

### Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

Pour s'informer sur les aides qui facilitent la vie quotidienne, les professionnels et structures

Le **CLIC** vous informe et vous conseille sur les aides et dispositifs existants près de chez vous.

Il vous oriente vers les structures susceptibles de répondre à vos besoins et vous aide dans vos démarches.

Vous pouvez y effectuer une demande d'**allocation personnalisée d'autonomie (APA)**. L'APA vous aide à financer les services dont vous avez besoin pour continuer à vivre chez vous ou dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

**CLIC du Pays d'Auge Nord** – 14 rue de la Chaussée Nival à Pont-l'Évêque – Tél. 02.31.65.38.71.

[clicpaysdaugenord@calvados.fr](mailto:clicpaysdaugenord@calvados.fr)

### Documentation, numéro d'appel et sites Internet

**0 970 818 806** Plateforme d'écoute accessible 7J/7 de 20h à 22h. [www.allo-alzheimer.fr](http://www.allo-alzheimer.fr)

[www.francealzheimer.org](http://www.francealzheimer.org) Une mine d'informations sur la maladie et les aides possibles. Documentation à télécharger. Consultation des offres de séjours répit. Conseils pratiques.

Pour les aidants : <https://lesitedesaidants.fr> ; [www.aidants.fr](http://www.aidants.fr) (site de l'association française des aidants) ; [www.prochedemalade.com](http://www.prochedemalade.com) ;

[www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr) Portail national d'information sur les aides en faveur des personnes âgées

## Préserver l'autonomie et le bien-être du malade

Une prise en charge thérapeutique et sociale personnalisée permet d'accompagner le malade et son entourage. La mise en place d'aides et de soins adaptés permettent d'agir sur les symptômes et les troubles du comportement. L'objectif est de maintenir l'autonomie et le bien-être acceptables et compatibles avec le maintien à domicile.

### SOINS ET ACTIVITÉS DE RÉADAPTATION ET DE STIMULATION

#### Thérapies comportementales et soins de réadaptation

Le médecin peut prescrire ou recommander des soins adaptés aux besoins du patient

- Les **soins de réadaptation et de réhabilitation fonctionnelle** peuvent être pratiqués par les professionnels et dans les lieux suivants : accueil de jour, équipe spécialisée à domicile, psychologue ou neuropsychologue ...
- Pour le malade comme pour son entourage, l'**accompagnement psychologique**, par des professionnels formés spécifiquement à la maladie, est conseillé dès le diagnostic et tout au long de son évolution.
- La **kinésithérapie** permet d'agir sur le maintien ou la rééducation de la mobilité générale ;
- L'**orthophonie** permet d'agir sur les troubles du langage et de la communication ;
- L'**ergothérapie** permet d'améliorer et de préserver l'autonomie physique en vous réadaptant à votre environnement. Des ergothérapeutes interviennent en libéral. D'autres sont présents dans des structures comme l'Equipe spécialisée à domicile ou le Pôle prévention de l'ADMR.
- La **rééducation fonctionnelle pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson** : Admission sur prescription du médecin traitant, du gériatre ou du neurologue. Deux centres spécialisés :
  - Polyclinique de Deauville – 28 av. Florian de Kergolay – 02.31.87.73.00.
  - Centre de rééducation fonctionnelle de Pont-l'Évêque – Allée de l'Isle – 02.31.65.31.65.

#### Soins d'accompagnement et de réhabilitation

L'équipe spécialisée à domicile (ESA) intervient auprès des personnes ayant des troubles légers à modérés de la mémoire et de leur entourage pour :

- maintenir et améliorer la qualité de vie à domicile,
- maintenir et développer l'indépendance et l'autonomie afin de retarder l'entrée en établissement,
- adapter l'environnement,
- accompagner dans la maladie, informer et échanger sur celle-ci,
- prévenir les troubles du comportement.

Contact : Equipe spécialisée à domicile (ESA) Vallée d'Auge ou de Caen selon la commune de résidence.

[Voir la liste « SSIAD-ESA »](#)

#### Accueil de jour

Destiné aux personnes vivant à domicile, il s'agit d'un accueil à la journée une à plusieurs par semaine. Des équipes pluridisciplinaires (aides-soignants, infirmiers, psychologue, ergothérapeute, etc.) proposent aux personnes accueillies des soins et de l'accompagnement mais également des sorties et des activités, alliant temps collectifs et activités individuelles. L'accueil de jour permet de bénéficier d'un projet thérapeutique personnalisé incluant la stimulation de la mémoire. [Voir la liste « Accueil de jour »](#)

#### Halte relais France Alzheimer

Pour le malade et l'aidant

Espace d'accueil et d'activités destiné aux personnes malades et à leurs aidants. Objectifs : rencontrer d'autres personnes et rompre l'isolement en partageant des temps de convivialité et de loisirs.

- Salle Bagot, rue Lieutenant Bagot à Villers sur Mer les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois de 14h30 à 17h00
- Contact : France Alzheimer Calvados au 02.31.28.03.54. ou par mail : [contact@francealzheimer14.fr](mailto:contact@francealzheimer14.fr)
- Tarif : adhésion à l'association (30 € par an) + 3 € par après-midi. 2 séances gratuites (essai)

### Plateforme d'accompagnement et de répit

Pour le malade et l'aidant

- Répit à domicile à la ½ journée, la journée ou le temps d'un week-end en collaboration avec d'autres services d'aide et de soins à domicile (toilette, soins, ménage ...). Réalisation d'activités variées et adaptées par une équipe spécialisée et formée
- Maintien de la vie sociale : Activités culturelles et de loisirs pour le malade et son proche aidant
- Ecoute : entretiens, soutien et formations (pour le proche aidant)

**Contact** : Les Pervenches (Biéville-Beuville) – Tél. 02.31.47.28.00.

Zone d'intervention : 30 km autour de Biéville-Beuville

### AIDES À LA VIE QUOTIDIENNE

#### Services d'aide et de soins à domicile

Des services d'aide et de soins interviennent à domicile pour accompagner la personne malade ou en situation de dépendance dans les actes essentiels de la vie quotidienne ou pour assurer les soins requis par leur situation de santé.

- **Accompagnement dans la réalisation des actes de la vie quotidienne** : entretien ménager, courses et préparation des repas, accompagnement à la vie sociale, assistance administrative, aide aux personnes en perte d'autonomie (aide au lever et au coucher, aide à la toilette et à l'habillement, aide à la prise des repas). *Voir la liste « [Services d'aide à domicile](#) »*
- **Soins à domicile** (SSIAD ou infirmier libéral). *Voir la liste « [SSIAD-ESA](#) »*
- Autres services à domicile : [portage de repas à domicile](#), [téléassistance](#) ...

### PRISE EN CHARGE DES TROUBLES DU COMPORTEMENT

#### Unités cognitivo-comportementales (UCC) et prise en charge des troubles aigus comportementaux (UTAC)

Les Unités cognitivo-comportementales (UCC) et les unités de prise en charge des troubles aigus comportementaux (UTAC) accueillent des patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées en situation de crise (décompensation comportementale, troubles du comportement productifs tels que agitation, agressivité, cris, hallucinations ou apathie). Ces unités visent, après stabilisation, à permettre soit le retour à domicile, soit l'entrée dans un établissement d'hébergement (EHPAD).

[UCC de Lisieux](#) – Centre hospitalier Robert Bisson – Tél. 02.31.61.32.86.

[UCC du Havre](#) – Hôpital Flaubert – Tél. 02.31.73.36.90.

[UTAC CHU Côte de Nacre](#) à Caen – Pôle gériatrique – Tél. 02.31.06.53.44.

### HÉBERGEMENT

#### Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Les EHPAD peuvent proposer un hébergement permanent ou temporaire adapté et sécurisé.

**L'hébergement temporaire** permet de faire face à une situation de rupture du maintien à domicile (absence de l'entourage, hospitalisation ou besoin de répit de l'Aidant ...) et offre la possibilité d'accueillir la personne malade de plusieurs jours à plusieurs semaines. Contactez le CLIC avant le séjour pour vous assurer des possibilités de prise en charge.

Tant sur le plan pratique que psychologique, mieux vaut, anticiper les démarches en vue de l'admission en établissement (pour prendre le temps de trouver un établissement adapté, pour mettre en place la mesure de protection juridique qui permettra d'accéder aux ressources placées afin de financer l'admission et le séjour, pour se préparer au changement de mode de vie ...).

**Pour en savoir plus sur l'entrée en établissement** > [Liste des EHPAD du Calvados](#) disponible auprès des 7 CLIC du département du Calvados.

**Contact** : **CLIC** pour vous conseiller et vous orienter vers les établissements adaptés et les aides financières possibles.

Demande en ligne sur <https://trajectoire.sante-ra.fr/GrandAge/Pages/Public/Accueil.aspx>

## Préserver l'entourage et soutenir la fonction d'aidant

### ✓ Un entourage bien informé et formé favorise le bien-être du malade et son maintien à domicile

Vivre avec une personne qui présente des troubles cognitifs modifie profondément le quotidien et la relation au sein de la famille. Comprendre et apprendre à s'adapter à la maladie sont les conditions nécessaires au maintien à domicile. [Voir la rubrique « S'informer »](#)

#### Cafés Lions Alzheimer Cabourg

Groupe de discussion et d'entraide + activités aidants/aidés

**Contact** : CLIC du Pays d'Auge Nord au 02.31.65.38.71.

#### France Alzheimer Calvados

- Formations France Alzheimer
- Cafés Alzheimer (Lisieux, Caen et Hérouville-Saint-Clair)
- Halte répit France Alzheimer (Villers-sur-Mer)

**Contact** : France Alzheimer Calvados au 02.31.28.03.54.

Autres contacts : professionnels de santé, professionnels de l'aide et du soin à domicile, psychologue ...

### ✓ Savoir accepter de l'aide et prendre du répit

L'aide apportée au malade n'est soutenable dans la durée que si des temps de pause sont aménagés pour l'entourage.

Afin de conserver un équilibre personnel, moral et physique, il est conseillé de déléguer certaines tâches à des professionnels et de partager ses responsabilités avec d'autres aidants (famille, amis, voisins ...).

**Solutions de répit** : [Accueil de jour](#), [hébergement temporaire](#), plateforme de répit, [séjours de répit](#)  
(Coordonnées disponibles auprès du CLIC)

### ✓ Maintien de la vie sociale

- Association Park'Autrement (activités aidant/aidé – maladie de Parkinson). Tél. 06.09.47.80.97.
- Liste des associations et structures de loisirs disponible auprès du CLIC

### ✓ Préserver sa santé

Accompagner une personne présentant des troubles cognitifs est source de stress et peut conduire vers un épuisement physique et moral. Une vigilance accrue doit donc être portée à votre santé. N'hésitez pas à en parler avec votre médecin.